

## L'Education assistée à domicile (extrait) :

David BORDON

[david.bordon@online.fr](mailto:david.bordon@online.fr)

La redéfinition des rôles des différents acteurs de l'Education a pour but principal de faire que les droits fondamentaux des enfants deviennent une réalité tangible au-delà de la seule bonne conscience. A partir de cet axiome fondateur, la fonction de l'adulte ne sera rien d'autre que celle d'un guide. Le métier d'enseignant et la condition de parent ne devront se traduire que par des comportements d'aide, notamment par la mise en place de cadres matériels et psychologiques solides, respectueux des besoins élémentaires, qui permettront à l'enfant de s'approprier les savoirs et les savoir-faire sans souffrances excessives et dans un contexte dynamique de création. Tout désir d'éducation commencera donc par une réelle connaissance de l'enfant et un profond respect de sa personne.

## **La place de l'enfant :**

Respecter l'enfant, nous l'avons vu précédemment, c'est d'abord le considérer comme un être unique qui n'appartient à personne, qui n'a de compte à rendre à personne et dont les seules obligations sont celles liées à la communauté qui l'accueille. Dès l'instant où nous cherchons à accélérer son développement, à lui imposer un rythme, des résultats, des raisonnements, des principes arbitraires, ou que nous sélectionnons tel ou tel apprentissage dans un objectif de compétition ou de rentabilité, nous ne respectons plus l'enfant. La vitesse d'apprentissage, les rythmes, les progressions, les démarches d'appropriation, les capacités, sont autant de données qui, si elles doivent être discutées avec l'enfant, ne doivent en aucun cas être imposées par l'adulte. C'est l'enfant seul, à partir de ce qu'il est et non de ce que nous, adultes, rêvons qu'il soit, qui nous guidera dans la définition d'un programme de découverte, de révision ou de mémorisation. Notre responsabilité d'adulte sera alors de définir des cadres d'apprentissages rigoureux et engageant. Plus ces cadres seront clairs, strictement définis, attractifs et adaptés aux possibilités de l'enfant, mieux celui-ci se comportera et mieux il apprendra. Les conditions de travail, le calendrier, les progressions, les méthodes, les supports, les règles collectives (les obligations, les interdits, les tolérances) et les objectifs seront autant de jalons qui traceront le chemin par lequel l'enfant ira seul à l'assaut de la connaissance. Ils garantiront

entre autres la sérénité psychique et la confiance indispensables à tout défi d'apprentissage.

Intégrer l'instruction au lieu de vie permet d'effacer immédiatement nombre de contraintes liées à l'agitation de la vie moderne. En premier lieu cela évite les réveils assassins, les petits déjeuners approximatifs, les déplacements (des corps et du matériel !), la fatigue des journées collectives interminables et le stress né de l'explosion quotidienne des familles. Avec l'EAD, l'enfant suivra le programme d'étude dans un environnement affectif favorable, à son rythme, et en ayant à tout moment la possibilité de requérir l'aide particulière d'un adulte. Les temps de cours, les pauses, les recherches et les manipulations, ne seront plus soumis aux diktats des horaires ou des programmes officiels mais dépendront des propres capacités de l'enfant. Celui dont l'esprit est plus habile ne perdra plus son temps à « attendre les autres », tandis que celui qui peine à comprendre ne travaillera plus sans cesse avec le sentiment très négatif de n'être qu'un bon à rien. Chaque enfant progressera selon ses possibilités dans un cadre respectueux et selon les objectifs définis en début de cycle.

L'enseignant veillera en effet à prévoir, pour chacun de ses élèves, des objectifs individuels ambitieux avec suffisamment de tâches pour quatre à cinq semaines et en revenant régulièrement sur les points de difficultés. De son côté, l'adulte éducateur organisera le travail quotidien selon les moyens disponibles et guidera l'enfant dans ses démarches en maintenant dans l'expression des résultats la plus

grande rigueur possible. La scolarité ne sera évidemment plus marquée par des sauts de programme liés à l'âge (passage d'une classe à l'autre), ni hachée par des longues périodes d'inactivité (vacances d'été).

### **La scolarité, les cycles :**

Le calendrier, tout en demeurant une référence collective, sera au quotidien librement adapté par chacun des éducateurs selon les choix familiaux et les besoins des enfants. Pour une compréhension plus précise des répartitions annuelles, je renvoie le lecteur aux exemples qui figurent en annexe, sachant évidemment qu'aucun d'eux n'a valeur de prescription. Globalement, la scolarité obligatoire se divisera en soixante-dix cycles de six ou sept semaines (42 à l'école primaire, 28 au collège). Cela permettra d'accroître le nombre annuel de jours d'étude, donc d'en diminuer le volume quotidien, sans créer de ruptures trop importantes. Mais l'enfant doué pourra très bien effectuer sa scolarité en soixante-trois cycles alors que l'enfant plus en difficulté prendra soixante-dix-sept voire quatre-vingt-quatre cycles pour atteindre ses objectifs... Chaque année scolaire comptera ainsi sept cycles, deux de six semaines en hiver et cinq de sept semaines les autres saisons, plus trois semaines de vacances nationales fixée par le ministère. Chaque cycle englobera une semaine de congé pour les enfants, gérée par l'équipe éducative et l'association de parents d'élèves, plus deux semaines

supplémentaires par année. Au total, les enfants auront en moyenne chaque année deux cents jours de classe (40 semaines) et douze semaines de congés. Les professeurs, eux, travailleront quinze jours de plus (3 semaines supplémentaires) pour quarante-cinq jours de congés annuels (9 semaines).

Cependant, l'EAD a l'avantage d'offrir une grande liberté d'organisation tant au niveau de l'école que pour les familles. Il serait aberrant ici de définir un mode de fonctionnement dogmatique alors que mon propos est justement d'ouvrir une porte sur une conception que chacun adaptera à sa façon en ajustant ses propres contraintes aux intérêts prioritaires des enfants. La seule exigence sera de construire un cadre collectif adapté à la vie locale, satisfaisant le maximum de personnes, sans rejeter les situations marginales et en prenant toujours comme référence les bases définies par les programmes scolaires.

### **Le travail à la maison :**

Pour chaque cycle d'apprentissage, les enseignants établiront des pistes de travail que les éducateurs pourront utiliser comme ils le souhaitent. Les démarches pédagogiques et les tâches proposées (fiches de cours, exercices, productions) seront clairement exposées par l'enseignant au début de chaque cycle lors d'une réunion préparatoire. L'éducateur sera libre ensuite d'aller plus loin en approfondissant telle ou telle notion aisément

acquise, en apportant d'autres informations ou au contraire ralentira-t-il le rythme pour permettre à un enfant hésitant ou malade de mieux s'approprier un concept difficile. Chaque fin de cycle sera clos par une semaine dite « collective ». Les enfants réunis à l'école seront alors évalués sur leurs propres objectifs. Les enseignants situeront chacun d'eux sur leurs progressions respectives par rapport au programme général des acquisitions et définiront les nouveaux objectifs des cycles suivants.

Rien dès lors n'empêchera la journée d'étude de s'adapter aux rythmes biologiques des enfants : les besoins de sommeil seront respectés, l'alimentation sera mieux contrôlée et suivra une certaine régularité tout au long de l'année. La classe pourra aisément s'arrêter après le déjeuner pour reprendre après dix-sept heures. Les cours s'adapteront aux degrés de réceptivité des enfants et les pauses viendront quand elles seront utiles. Les activités artistiques, manuelles et sportives, indispensables au bon équilibre du développement, bénéficieront de tout le temps nécessaire, l'après midi, ou lors des semaines collectives, sans être forcément rejetées en soirée à des heures déjà plombées par la fatigue.

Evidemment, l'individualisation des progressions n'exclut pas un travail en commun et chaque cycle sera d'abord l'occasion d'aborder un thème d'étude particulier dans lequel chaque enfant s'exprimera selon ses possibilités. Le travail à domicile en groupe restreint, présidé par un adulte, peut à cet égard créer une émulation très porteuse.

Outre qu'il limite le risque de conflit parent/enfant en étendant l'action de l'éducateur à d'autres enfants (le tête-à-tête permanent est très fortement déconseillé), il permet, comme je l'ai déjà dit, de se partager la charge d'éducation entre plusieurs familles. Le groupe hétérogène de quatre ou cinq enfants paraît, selon les observations du chapitre précédent, l'organisation la plus efficace, en veillant néanmoins que chacun s'y exprime raisonnablement sans asservissement et en toute confiance. Le projet de cycle proposé par l'enseignant aura cette fonction d'attribuer à chaque groupe un objectif commun, non évalué, que les enfants devront réaliser ensemble ou séparément mais dans lequel chacun devra s'impliquer.

Les foyers étant généralement mieux équipés que les écoles, les enfants disposeront de tout le matériel nécessaire au travail de recherche et à la mise en valeur de leurs productions : ordinateurs, outils de mesure, supports audiovisuels... Les élèves pourront en outre à tout moment compléter leurs informations en se rendant à la bibliothèque, en utilisant l'Internet ou en regardant les émissions de la télévision éducative (s'il en reste !).

Les jours s'enchaîneront dans une régularité rassurante et prévisible. La certitude de pouvoir adapter les cours à tout moment aux capacités psychiques et physiques des enfants donnera à tous une sérénité qui favorisera grandement les échanges. En hiver ou en cas de maladie, la densité des apprentissages s'amointrira tandis qu'elle croîtra en période plus faste. L'enfant ne réclamera à coup sûr

plus d'être en vacances, il n'aura plus vis à vis de l'école ce sentiment destructeur de l'obligation scolaire. Ses déficits affectifs seront repérés en temps voulu, ses pulsions seront mieux contrôlées car plus faciles à libérer et chaque moment de doute ou d'incompréhension trouvera un temps et un lieu pour s'exprimer. L'enfant aura peut-être enfin le sentiment que les adultes le respectent et son bonheur de vivre ne sera pas la moindre de nos récompenses.

Mais retrouvons un instant Emilie et Jérôme et voyons concrètement comment pourrait se dérouler une journée de classe dans une famille type.

### **La journée de classe :**

Il est huit heures, vous déjeunez sereinement avec Emilie. Rien ne presse : pas de transport, pas de devoir oublié, pas de retard. Vous avez pris tranquillement le temps de préparer le repas avec votre fille aînée : petit déjeuner argentin, ce matin. Le thème du cycle est l'Amérique du sud et cette semaine, c'est l'Argentine qui vous accueille. Chaque jour, en plus des cours « officiels » vous ménagez des espaces culturels auxquels les enfants participent : petite leçon de géographie à la bibliothèque, remarques sur l'alimentation pendant les repas, soirée tango pour toute la famille et quelques invités, l'histoire des porteños qui partagent avec nous leurs ancêtres, peut-être un contact Internet avec une école de Bariloche qui achève son année scolaire... Jérôme

vous rejoint en bâillant, à peine réveillé mais plein d'appétit.

Neuf heures, il débarrasse la table, puis vous faites la vaisselle pendant que les enfants se préparent. Trois camarades du voisinage frappent à la porte, ils viennent suivre les cours ici tandis qu'Emilie se déplace chez une voisine. Vous avez organisé dans votre quartier un système d'échange qui permet à chacun de garder une activité professionnelle en parallèle de sa fonction d'éducateur. En fin de semaine, lorsque vous reprendrez votre mi-temps, Jérôme ira chez l'un de ceux que vous accueillez aujourd'hui. Les maisons ne sont distantes que de quelques centaines de mètres, les enfants se déplacent à pied.

Neuf heures trente, les enfants se sont installés dans la « salle de classe » que vous avez aménagée à la place du salon : une grande table, un tableau noir sur lequel figure le programme de la matinée, une bibliothèque, un ordinateur... Vous commencez par la correction des devoirs de la veille, vous faites des remarques sur les présentations qui doivent être propres et claires puis vous discutez un moment avec Sébastien qui n'a pas très bien réussi son travail. Vous attaquez ensuite une nouvelle acquisition selon le programme établi par l'institutrice. Aujourd'hui, c'est la numération qui a les honneurs : les milliers. Vous mettez en place le travail proposé en suivant autant que possible la démarche prescrite : les enfants doivent fabriquer grâce à un patron un double compteur (milliers-unités) et lire les nombres affichés en donnant des

noms différents à chaque partie du compteur. Une courte discussion collective permet de comprendre le fonctionnement tout en s'amusant des trouvailles respectives de chacun. Le vocabulaire officiel est amené ensuite. Pierre, qui a rapidement compris, fonce sur la base d'exercices tandis que vous réexpliquez aux trois autres la façon de pratiquer. Les exercices qui suivent sont adaptés à chaque enfant : ceux de Pierre sont plus longs et plus difficiles que ceux de Marie ou de Jérôme tandis que ceux de Sébastien restent essentiellement basiques. En fin de séance Pierre devra notamment proposer un petit jeu de devinette à ses trois camarades.

Pendant la pause, vous jetez un œil sur le travail et vous notez au tableau les devoirs que chacun aura à faire en fin d'après-midi sur ce sujet. Vous enchaînez par la lecture d'un texte liée au thème d'histoire qui servira de support à la séance de français (Comment identifier un personnage). Après une première conversation autour du texte, vous engagez le travail de repérage et les exercices individuels à faire. Vous accompagnez chaque enfant en veillant à ce que le travail soit bien compris. Les exercices terminés, ils saisissent la fiche de correction correspondante afin d'évaluer eux-mêmes leur travail puis marquent leur résultat sur le tableau d'évaluation selon le code choisi. Une petite discussion finale au sujet des situations les plus délicates permet d'aider Sébastien ou même Jérôme à mieux saisir les nuances de la langue.

La matinée se termine un peu avant 13 heures, chacun note ses devoirs selon les résultats du jour

avant de rejoindre la cuisine. Vous préparez le repas, Jérôme vous aide. Tandis que Pierre dresse la table. Marie et Sébastien rangent la salle de classe. Vous déjeunez tous ensemble en discutant de choses diverses ou même en revenant sur des propos du matin restés incompris.

L'après-midi est en partie libre. Mais c'est aussi le moment où les enfants figent leur « production », celle qu'ils doivent présenter en fin de cycle à leurs camarades lors de la semaine collective. Emilie revient vers 14 heures, elle peint un moment avec la petite Marie puis accompagne ses copines à la patinoire avec le père de l'une d'elles. Les garçons préfèrent jouer dehors. Pendant ce temps, vous préparez le travail du lendemain selon les fiches proposées par l'enseignante.

Vers 16 heures 30, vous rassemblez tout ce petit monde autour d'un goûter. Vers 17 heures, chacun retrouve la salle de classe pour y effectuer ses devoirs en autonomie. Pierre qui a fini le premier en profite pour dévorer un album emprunté à la bibliothèque. Jérôme et Marie s'entraident, tandis que Sébastien s'enlise sur son exercice. Vous restez disponible mais relativement discret : les devoirs sont généralement des exercices simples de renforcement des acquisitions, quelques indications encourageantes suffisent. Bien sûr, lorsque les apprentissages sont à mémoriser, vous mettez en place des stratégies avec les enfants, chacun peut alors aider son voisin, mais la plupart du temps vous imposez que chacun travaille seul. Les devoirs sont

aussi un moment particulier de responsabilisation par rapport aux objectifs fixés.

Vers 18 heures, la classe est finie, chacun regagne son domicile. Pour les plus grands, comme Emilie qui rentre seulement de la patinoire, ce sera l'heure des devoirs. Pour d'autres qui ont choisi un autre fonctionnement, ce sera l'occasion de rejoindre un club pour faire du sport ou une association pour du théâtre ou toute autre chose encore... Chacun retrouvera ensuite sa famille pour le repas du soir.

Vous consacrez ainsi trois jours entiers par semaine à ce travail d'éducation, le reste du temps, vous retrouvez votre emploi à l'extérieur et vos enfants se déplacent chez un voisin qui prend la relève. Toutes les familles du « réseau éducatif local » ne procèdent pas de la même façon : certains parents s'occupent eux-mêmes de leurs enfants, d'autres les confient aux grands-parents retraités, à quelque étudiant volontaire pour l'aide aux devoirs, ou à un membre de l'association de parents d'élèves quand celle-ci a su organiser un système de services partagés.

### **La réunion de l'association :**

A chaque école correspond en effet une association de parents à laquelle peut adhérer tout éducateur ayant ou ayant eu en charge le travail des élèves. Très régulièrement cette association dont le rôle premier est d'établir un contre pouvoir

constructif à l'équipe pédagogique, rassemble ses membres afin de débattre des différents problèmes rencontrés. Ces réunions sont aussi l'occasion de créer un certain dynamisme autour du processus d'éducation. L'association peut devenir une base de projet collectif local, un moyen d'obtenir des financements, voire un lieu de création d'emplois et d'échange de services.

Ce soir, un voisin propose d'organiser un voyage d'une journée au musée préhistorique pour ceux qui ont la préhistoire au programme : il a contacté les animateurs du site, des ateliers sont prévus pour un coût raisonnable... Une autre personne s'engage à emmener quatre enfants à la piscine tous les lundis du prochain cycle... Le président annonce les résultats financiers de la fête de Noël, il invite plusieurs parents à s'atteler dès maintenant à l'organisation du carnaval... Par ailleurs, la demande de subvention municipale a été satisfaite mais la préfecture n'a pas encore donné son accord pour la manifestation sportive du printemps... Quant aux ordinateurs du Conseil Général, ils seront disponibles dès la semaine prochaine au prix de cent cinquante euros...

Une mère célibataire se dit en difficulté, son employeur lui impose des horaires incompatibles avec son rôle d'éducatrice. Il faut que quelqu'un prenne la relève. Elle propose en échange sa disponibilité pendant ses congés ou les fins de semaine... Le trésorier offre la solution d'un fond de solidarité qui permettrait d'indemniser les étudiants du village qui donneraient de leur temps, la

secrétaire préfère lancer un appel aux jeunes retraités qui voudraient s'investir dans l'instruction des enfants...

Un parent particulièrement isolé se plaint d'avoir trop peu de visites des enseignants. Un autre a trouvé un peu rude les critiques lors de la dernière rencontre. Un troisième juge la nouvelle institutrice des petits un peu « coincée »... Chacun y va de son commentaire, le président tempère les propos : des fiches de médiation sont rédigées et seront transmises au directeur de l'école. Les problèmes les plus importants seront débattus au prochain Conseil d'école.

En plus de ces assemblées générales qui ont lieu très régulièrement, vous, les différents responsables du groupe de Jérôme, Marie, Sébastien et Pierre, avez l'habitude de vous réunir au moins une fois par cycle. Cela se passe très cordialement autour d'un verre ou lors de petites veillées entre amis. C'est l'occasion de prévenir des changements ou d'annoncer une éventuelle absence. Il vous arrive aussi de demander à l'enseignante qui vous guide de vous rencontrer à ce moment-là, afin d'éclaircir un élément du programme ou simplement de faire un point plus précis sur l'avancement des apprentissages. Les problèmes techniques sont ainsi traités au coup par coup, par la discussion et les apports de chacun. Sans cette solidarité permanente, sans cette compréhension mutuelle, aucun progrès ne serait véritablement possible, chacun ici en a pleinement conscience. Chacun veille donc à ce que

la qualité des échanges demeure à un haut degré d'intelligence, de cordialité et de simplicité.

### **La visite du maître, la journée pédagogique et l'école :**

Demain, justement, nous serons le vingt-sept, l'institutrice qui suit le groupe passera à la maison comme elle a l'habitude de le faire au moins une fois par cycle. Elle restera un bon moment, peut-être tout l'après-midi, afin d'entendre vos doléances et d'harmoniser avec vous les objectifs fixés. Elle vous fera éventuellement des propositions de remédiation si vous l'avez préalablement alertée sur des difficultés précises. Ce sera aussi pour elle un moment privilégié de discussion en tête-à-tête avec chaque enfant, le temps d'éclaircir certaines inquiétudes. En cas de grosses difficultés scolaires, elle leur demandera de revenir à l'école pour des séances de rattrapage : quatre ou cinq matinées tout au plus qu'ils partageront avec d'autres élèves dans la même situation.

L'enseignante rend ainsi visite très régulièrement à chacun de ses vingt-cinq élèves afin de prévenir tout dysfonctionnement. Dans cette classe, les lieux d'apprentissage sont limités à huit familles (quatre groupes de quatre enfants, un de trois et trois de deux), ce qui lui impose huit à douze visites par cycle selon les besoins (les groupes de quatre sont parfois visités deux fois). Elle reçoit en outre à l'école les parents qui le souhaitent et

notamment ceux qui emploient un éducateur et qui ne s'occupent donc pas directement de l'instruction de leurs enfants. Si, pour certaines familles, des problèmes d'organisation, de relations ou de troubles psychologiques surgissent, l'institutrice offrira une médiation avec les services extérieurs les plus compétents. Elle pourra, selon la gravité de la situation, simplement en référer au président de l'association de parents d'élève qui prendra en charge le problème au niveau local ou inviter l'éducateur et l'enfant à rencontrer un psychologue, un médecin, une assistante sociale, éventuellement un policier ou un juge...

Chaque enseignant a la responsabilité du suivi pédagogique d'un certain nombre d'élèves selon l'organisation choisie par l'équipe éducative. En fin de cycle, il établit un bilan des acquisitions qu'il transmet à l'éducateur avec le travail du cycle suivant. Cette évaluation est d'ailleurs connue dans sa forme dès le début du cycle afin de permettre à l'éducateur comme à l'enfant de bien repérer les notions à acquérir.

L'enseignant veille aussi, par ces visites régulières et d'autres plus spontanées, au bon respect des droits des enfants, au devoir d'éducation dévolu aux parents, ainsi qu'au bon déroulement des apprentissages. Il devra éventuellement, faute d'association de parents, établir le lien indispensable entre les familles, en mettant particulièrement l'accent sur le côté communautaire et solidaire de l'entreprise.

Chaque école organise la gestion des scolarités selon les disponibilités des enseignants, en accord avec les choix parentaux et sous la totale responsabilité du directeur. Celui-ci est déchargé d'une partie des enseignements afin de mieux coordonner les différentes interventions. Il reste l'autorité de recours en cas de désaccord, y compris sur le plan pédagogique, et pourra à tout moment convoquer son équipe éducative si un problème inattendu survient (professeur malade, sollicitation d'un enfant ou d'un éducateur...).

L'inspecteur de circonscription (I.E.N.) se réserve également la possibilité d'intervenir lorsque des problèmes plus importants apparaissent (placement d'un enfant, dysfonctionnement dans l'organisation, sollicitation de l'association de parents). Mais son rôle est avant tout celui d'un animateur pédagogique : il s'agit surtout pour lui d'informer et d'aider les enseignants à se former aux nouveaux préceptes de diffusion des savoirs issus de la recherche. Etant totalement déchargé de la gestion administrative des personnels et des effectifs scolaires, il peut entièrement se consacrer à sa fonction de transmetteur des innovations pédagogiques et devient, à ce titre, le garant de l'évolution du système éducatif.

Dans l'école de Jérôme et d'Emilie, l'équipe pédagogique a organisé l'année scolaire de la façon suivante : cent douze matinées sont consacrées au soutien scolaire pour les élèves en grande difficulté, tandis que vingt-huit autres et quarante journées entières sont uniquement réservées à l'analyse des

évaluations, à la gestion du suivi des élèves et à la formation des enseignants. Les cent quarante après-midi sont principalement dédiés aux visites à domicile, aux échanges avec les parents et à la préparation du travail individuel des élèves. A cela il faut ajouter les sept semaines collectives et les réunions occasionnelles qui ont lieu habituellement en soirée. L'équipe pédagogique est ainsi présente dans l'établissement plus de deux cents jours par an pendant lesquels les professeurs restent entièrement disponibles. Ils assurent entre autres une permanence lorsque l'un d'entre eux part en congés ou qu'un autre tombe malade. Pour plus de détails, notamment sur le nombre d'heures travaillées par chacun, élèves, professeurs ou éducateurs, je vous invite à consulter les tableaux en annexe. Vous constaterez, entre autres, que ce fonctionnement n'exige des enseignants aucun travail supplémentaire par rapport à la situation actuelle. Il permet au contraire, grâce à une plus grande liberté professionnelle, de redonner un certain confort à un métier devenu aujourd'hui impossible.

Le premier lundi après-midi de chaque cycle, l'équipe pédagogique organise ce qu'ils nomment « la demi-journée pédagogique » : les éducateurs sont invités dans les classes où, après un rapide état des lieux du réseau éducatif, les enseignants leur distribuent les résultats des évaluations du cycle précédent et les nouveaux dossiers d'étude qu'ils ont préparés pour le cycle à venir. Les principes pédagogiques sont explicités. Certains parents demandent des explications supplémentaires, d'autres se regroupent afin d'esquisser de futurs

échanges... La dernière fois, par exemple, vous en avez profité pour solliciter une petite remise à niveau personnelle en mathématiques. Une autre fois, vous avez préféré vous plonger dans les subtilités de la pédagogie active grâce à l'intervention de l'inspecteur suite à une demande de l'association de parents d'élèves. Ces journées de préparations sont principalement l'occasion de résoudre les problèmes d'organisation générale et de rechercher ensemble des solutions humainement acceptables par tous. Un nouveau calendrier des visites est établi. Tout ce qui relève des généralités pédagogiques, de l'organisation des cycles, des attentes, des objectifs communs ou du fonctionnement interne de l'école est débattu en assemblée à ce moment-là. Il s'agit avant tout de maintenir vivantes les valeurs de solidarité, de coopération, de respect et de compétence. Aucune décision concernant la communauté éducative ne peut être l'œuvre d'une seule personne et tout devra impérativement être discuté selon les principes basiques d'une bonne démocratie.

Evidemment dans d'autres écoles, ou à d'autres moments, ces journées d'information pourront être réduites à de simples réunions de fin d'après-midi ou réparties sur plusieurs soirées dont chacune aura un thème particulier. D'autres écoles préféreront les inclure en fin de semaines collectives ou pendant les vacances pour mieux profiter de l'absence des élèves.

Quoi qu'il en soit, vous avez la possibilité de vous rendre à l'école à tout autre moment afin de

consulter toutes sortes de documents, écrits, audiovisuels ou informatiques. L'enseignante de Jérôme, si elle est disponible à ce moment-là, peut vous fournir quelques pistes de travail, sinon vous pourrez toujours la joindre grâce à l'adresse informatique qu'elle vous a communiquée ou simplement recueillir les renseignements qui vous manquent sur son site professionnel. Parfois vous retrouverez à l'école d'autres parents éducateurs eux aussi en quête d'informations, les échanges pourront alors devenir fructueux et permettre d'enrichir vos sources sans l'intervention d'un enseignant.

Parfois des spécialistes d'autres secteurs liés à l'éducation tiennent des permanences afin de mieux répondre aux questionnements des parents. Cela peut concerner la santé, l'alimentation, la vie associative, les réglementations, la justice, l'orientation... ou correspondre à une demande plus spécifique de l'association locale de parents d'élèves. Ainsi, à terme, les écoles deviendront des pôles d'informations pédagogiques, sanitaires et sociales où chacun, professionnel ou non, pourra trouver soit directement des documents, soit des références, soit des personnes ressources.

### **La diffusion des savoirs :**

L'éducation assistée à domicile a en effet l'avantage de ne pas cloîtrer la connaissance dans un lieu fixe et fermé comme c'est le cas actuellement avec les établissements scolaires. Au contraire, les

fondements de l'EAD reposent sur des principes de diffusion et de coopération qui intègrent la quasi-totalité des foyers. Chaque famille est associée au processus d'instruction y compris celles qui souffrent de graves problèmes d'illettrisme et qui n'osent pas dans le système actuel se confronter à l'école et aux enseignants. Les établissements ne se présentent plus comme des supermarchés de la connaissance vers lesquels les enfants doivent se diriger, aux heures d'ouverture, pour y consommer des savoirs mais deviennent de véritables services publics d'aide à la personne, au même titre que ceux qui peuvent être développés pour les personnes âgées, malades ou handicapées. Nous pouvons espérer dans un temps assez proche que les apprentissages fondamentaux de la scolarité obligatoire pénètrent ainsi tous les foyers et soient connus de tous. Ils constitueront peut-être ce que certains ont voulu nommer un « SMIC culturel » ou un « socle commun ». Les savoirs du collège sont en effet assez largement accessibles pour rendre cet espoir viable.

Concrètement, comment cela va-t-il se passer ? Les dossiers personnels correspondront globalement à une quinzaine d'heures d'étude par semaine, soit entre deux heures et demie et trois heures par jour (pour 5 ou 6 jours selon le fonctionnement choisi). Bien entendu, ce programme de cycle ne sera jamais considéré comme un impératif absolu mais comme un simple guide de travail. Diverses propositions seront faites pour les leçons de français, de mathématiques, d'histoire, de sciences, de géographie, ou dans les domaines des arts, du sport

et des langues étrangères, privilégiant naturellement les « méthodes actives » selon des approches et avec des supports différents afin d'amener chaque enfant à produire individuellement un résultat tangible dans chaque discipline. Les démarches proposées seront disponibles sur un site informatique dédié, géré par l'enseignant, et facilement identifiables selon des profils pédagogiques types mais elles pourront aussi par moments devenir plus directives lorsque l'objectif visé le nécessitera, comme, par exemple, pour tout ce qui doit impérativement être mémorisé ou lorsqu'il s'agira d'acquérir une méthode particulière de travail. Les tâches seront la plupart du temps individualisées, par fiches, mais les groupements effectués par les familles autoriseront des échanges parfois beaucoup plus fructueux notamment lors des phases d'exploration.

Parallèlement à ces apprentissages axés sur les savoirs disciplinaires, les enseignants inviteront les enfants à produire pour chacun des cycles une réalisation particulière se rapportant au thème général. Ce sera ce que nous nommerons ici « la production ». Il s'agira soit d'une réalisation personnelle soit de celle de tout un groupe. Dans notre exemple, le thème du cycle est l'Amérique latine, Emilie a donc décidé d'apprendre une petite chanson en espagnol qu'elle chantera lors de la fête habituelle qui clôt la semaine collective, tandis que Jérôme et ses trois camarades ont préféré réaliser ensemble pour l'exposition une affiche sur le lama. Vous les aiderez certains après-midi à structurer leurs choix, à trouver les bonnes informations, à soigner la présentation de leur projet afin qu'ils en

retirent une certaine satisfaction, tout en veillant, dans les travaux de groupes, à ce qu'aucun enfant ne soit exclu ou rejeté dans des tâches subalternes. Ces productions se poursuivront tout au long des soixante-dix cycles de la scolarité obligatoire et rejoindront au collège les activités liées aux « itinéraires de découverte » et aux stages en entreprise. Il s'agira alors chaque fois de mener un projet à son terme, dans un laps de temps déterminé et sous une présentation acceptable pour la communauté. La valorisation des productions à l'école contribueront à asseoir l'enfant ou l'adolescent dans un sentiment de confiance et de respect et donc à lui ouvrir plus encore l'accès à la connaissance.

Les sorties et les visites rendues beaucoup plus aisées permettront d'aborder nombre d'apprentissages en lien direct avec la réalité du monde. L'enfant apprendra l'histoire romaine au milieu des ruines locales, le volcanisme en faisant l'ascension de la montagne voisine, les états de la matière en trifouillant dans l'atelier, les cycles de la vie en aidant le grand-père au jardin, l'astronomie, une nuit d'été sur la terrasse en compagnie d'amis amateurs... Les compétences acquises en mathématiques et en français trouveront en outre facilement écho au travers d'activités familiales (ou communautaires) qui n'auront rien d'artificielles : écrire à la grand-mère, calculer un volume de rangement, construire un objet utile pour la maison, préparer une fête, établir un planning, tenir un « journal de bord »... Les parents qui suivront pas à pas les apprentissages pourront très facilement

intégrer les activités quotidiennes à la classe (jardin, mécanique, cuisine, communications...) ou, à l'inverse, s'appuyer sur de réels besoins familiaux pour illustrer une démarche. Nous serons, alors, très loin de l'image actuelle des activités scolaires, détachées de toute réalité, qui fait de l'école un monde à part, hors du Monde, fermé sur lui-même. L'école aura enfin un sens et les enfants se régaleront d'y jouer un rôle central.

Evidemment, la diffusion des savoirs sera d'autant plus efficace que ceux-ci seront épurés, vidés de tous les archaïsmes qui les encombrent. Je pense évidemment à une réforme de l'orthographe grammaticale, à une réécriture des mathématiques sous un langage plus accessible, mais aussi à une redistribution du contenu des disciplines comme je l'ai esquissée au chapitre précédent. L'histoire de la littérature, l'histoire de l'art, la musicologie, les inventions, seront au collège à la charge des professeurs d'Histoire. Elles accompagneront les découvertes purement historiques au fur et à mesure de leur apparition en donnant une plus grande unité au cours d'Histoire. L'étude de la géographie sera confiée aux professeurs de géographie et les cours de français, d'arts visuels, de musique et de sciences, ainsi libérés des incessantes références au passé, pourront se concentrer sur l'expression et la production personnelles : écrire des textes, réaliser des œuvres, pratiquer de la musique, expérimenter des hypothèses... Les élèves qui souhaiteront plus tard approfondir l'un ou l'autre de ces domaines pourront le faire au lycée en choisissant la filière

correspondante et, mieux encore, à l'université s'ils veulent en faire la base de leur métier.

Il me semble alors, comme je l'ai déjà dit, qu'un meilleur étalement des apprentissages d'Histoire et de géographie au collège et au lycée permettrait d'alléger les programmes pour chaque classe en tenant compte de l'intérêt des élèves selon leur maturité. Plus l'adolescent grandit, plus le monde dans lequel il vit l'intéresse. Il me paraît donc judicieux de garder l'étude des époques récentes, du continent et du pays d'appartenance, pour les trois années du lycée (CAP compris). Lorsque l'enfant est plus jeune, il est bien souvent davantage attiré par les mondes lointains ou insolites, il abordera donc avec d'autant plus d'enthousiasme les périodes plus anciennes et les autres cultures. Au primaire, les programmes peuvent se limiter aux explorations et aux découvertes de proximité, ce qui donnera du sens à l'étude de l'Histoire et de la géographie pour les années suivantes. La répartition proposée en annexe, sans prétendre définir une règle, est une base sur laquelle la réflexion pourrait se construire.

Je n'oublie pas dans ce listage un peu succinct que les savoirs et les savoir-faire ne sont pas les seuls à être transmis de génération en génération, que les savoir-être contribuent également à l'unité d'une communauté comme la nôtre. C'est pourquoi la socialisation tient une place importante dans le concept de l'EAD, notamment grâce aux « semaines collectives » qui regroupent les enfants à l'école à la fin de chaque cycle.

## **Les regroupements à l'école, les « semaines collectives » :**

Il se trouve justement que la semaine prochaine vous êtes « en vacances » : vos enfants retournent à l'école, cinq jours consécutifs, pour la cinquième semaine collective de l'année (qui en compte sept). Cette fois, après un stage de musique, de danse, la découverte d'une rivière, la rencontre d'un artisan, c'est une semaine sportive qui les attend. Des échanges avec les écoles voisines sont prévues : matchs, jeux, randonnées... Chaque école organise une épreuve avec des difficultés et des règlements particuliers qui, plutôt que de valoriser la compétition, obligeront les enfants à constituer des équipes mixtes et variées et à coopérer les uns avec les autres. Ces jeux coopératifs seront l'occasion de promouvoir des valeurs de socialisation telles que la solidarité, l'entraide, la tolérance, tout en ne négligeant ni la persévérance, ni un certain dynamisme physique. Aucun classement ne viendra sanctionner les performances. Les activités sportives auront lieu pendant quatre après-midi, du lundi au jeudi. Les matins sont habituellement réservés aux évaluations des apprentissages selon les objectifs de chacun et le vendredi à la « fête de fin de cycle ».

La socialisation se construit ainsi dans un rapport positif avec les autres, dans un esprit de création et d'échange. Ce n'est plus une cohabitation

permanente dans un espace réduit, avec des temps de parole mesurés et des contraintes incessantes. Ce n'est plus non plus une lutte constante pour défendre sa place, ni une compétition individuelle impitoyable pour imposer à l'autre telle ou telle valeur. Le collectif devient une aventure à la fois passagère, valorisante et enthousiasmante, où chacun peut trouver un espace de reconnaissance et où la coopération permet d'aller au-delà de ses propres possibilités. Le thème de la semaine collective n'est en réalité qu'un prétexte pour aborder les apprentissages transversaux de socialisation. La préparation d'une exposition d'arts plastiques, la réalisation d'un album, des enquêtes-reportages, la conception d'un journal, la rencontre de musiciens, la découverte d'un métier, la participation à une action écologique, la mise en valeur d'un site, une initiative d'aide aux personnes âgées ou handicapées, une immersion dans une culture étrangère... sont autant de moyens de convaincre les enfants et les adolescents de la valeur réelle du civisme et de la solidarité tout en n'en faisant pas un apprentissage en tant que tel.

Certains professeurs profiteront de ces semaines collectives pour mettre en place des échanges inter classes. D'autres offriront de partir en classe de découverte (ski, mer, campagne, ville...), ou prépareront un raid aventure de plusieurs jours (marche, VTT, canoë...). La scolarité obligatoire, de la grande section à la troisième, comptera ainsi en moyenne soixante-dix semaines à thème qui s'orienteront peu à peu au collège vers des périodes

plus spécifiques de stages, soit en entreprise, soit en immersion (langue, culture...).

Mais cette semaine est aussi celle des évaluations : chaque matin, pendant deux heures, les enfants affrontent individuellement les notions fixées par les objectifs particuliers définis en début de cycle. La semaine suivante, les professeurs se réuniront (alors que les enfants seront en vacances) pour étudier les résultats au cas par cas et tenter d'apporter des solutions, parfois en revenant sur certaines notions, parfois au contraire en les différenciant ou en accélérant le processus. Ce sont ces évaluations, propres à chaque enfant et dénuées de tout jugement institutionnel qui permettent d'établir les progressions individuelles et de situer celles-ci sur l'échelle globale des savoirs. L'enfant prend ainsi conscience de ses progrès et des conséquences de ses efforts sans attendre. Aucun bulletin de fin de trimestre ni de passage en cours supérieur ne viendra sanctionner à posteriori les apprentissages : chacun évolue en temps réel selon le rythme qu'il s'impose et les objectifs qu'il se fixe. Il n'y aura pas non plus de sentiment d'échec puisque le pire se traduira toujours par un progrès, très limité certes mais un progrès tout de même. Les résultats ne seront communiqués qu'aux personnes concernées (enfant, parents, éducateurs), ce qui limitera au maximum les ressentiments négatifs liés aux concepts de classement et de hiérarchie, inévitables en classe où les comparaisons sont permanentes.

Jérôme et Emilie adorent ces « semaines collectives ». Ils y retrouvent leurs copains et

copines, comparent leurs expériences, apprennent des choses différentes et bien sûr dévoilent leur « production » réalisée pendant le cycle. Une exposition et un spectacle sont organisées en fin de semaine et tous les parents sont invités. Les quelques enfants qui ont travaillé avec l'enseignant pendant le cycle (les élèves en grande difficulté) sont aussi ceux qui ont en charge l'organisation de la fête : ils réalisent les invitations, écrivent le programme et gèrent tout le matériel (tables, scène, exposition, repas, boissons...). Cela leur donne des responsabilités clairement identifiées par tous, des devoirs notamment de communication (ce qui les oblige à se confronter civilement aux autres), mais cela leur apporte aussi une reconnaissance de la part de tout le réseau éducatif, surtout lorsque la fête est réussie. Pour les tâches plus basiques (accueil, services, entretien...), des responsables sont désignés en assemblée dans chaque classe.

Les semaines collectives ont donc trois orientations : elles associent un moment très sérieux d'évaluation, un moment d'apprentissage collectif et un moment de fête partagé avec l'ensemble des parents et des éducateurs. Les enfants et les adolescents trouvent là une forme de conclusion de leur efforts liés au cycle et obtiennent une certaine reconnaissance de toute la communauté. C'est cette reconnaissance du travail et du rôle bien identifié et accepté par tous qui permettra à l'enfant ou l'adolescent de se sentir bien dans la société qui l'entoure et donc d'éviter une bonne part des débordements et des comportements de rejet que nous voyons actuellement. Mais la semaine

collective est aussi pour ces jeunes un temps de retrouvailles entre copains, propice à fomentier quelque aventure secrète pour les futurs après-midi libres ou pour la période de vacances qui suivra bien souvent.

### **Les vacances :**

Le plus souvent, en effet, les semaines collectives sont suivies d'une période de repos pour les élèves. Mais la flexibilité du concept de l'EAD permet d'envisager pour chaque école ou collège d'autres possibilités de répartition des quarante-cinq jours « mobiles » de congés annuels. Le travail prévu pour les cinq semaines d'un cycle permet entre autres aux familles de gérer leur temps comme bon leur semble. Si le meilleur compromis au niveau pédagogique consiste à étaler les apprentissages sur six jours plutôt que cinq (en réduisant la durée de la journée) et à prendre au moins une semaine de vacances à la fin de chaque cycle, rien n'empêche les parents d'agir autrement. La seule règle sera de maintenir une efficacité satisfaisante et de ne pas nuire au respect de l'enfance. Rien n'empêche, par exemple, occasionnellement, de différer ou d'avancer certains apprentissages afin de caler au milieu du cycle un long week-end de détente.

Imaginons que la météorologie annonce pour les prochains jours un temps radieux sur la côte. Vous décidez d'en profiter. Pourquoi pas ? Vous pouvez soit emmener une partie du travail à faire, si

le séjour s'annonce long, soit découvrir et acquérir d'autres notions plus spécifiques au lieu de villégiature, soit simplement différer les enseignements prévus. A moins de partir tous les week-end, vous aurez mille fois le temps de rattraper le train des apprentissages avant la fin du cycle.

Pour des vacances plus longues, les adaptations seront plus compliquées mais non moins gérables. Il suffira de prévenir l'équipe pédagogique et les éducateurs concernés suffisamment tôt afin qu'ils adaptent leur fonctionnement au vôtre. La seule obligation sera évidemment de s'entendre entre tous les intervenants afin de ne pas tronquer les apprentissages, ni de faire subir aux enfants une fatigue ou un rythme dommageable ou des conditions de vie contraires à leurs droits élémentaires. Les partenaires éducatifs agiront dans ce sens, exactement comme cela se fait sur d'autres plans dans les entreprises ou les sociétés de services continus, en jonglant avec les emplois du temps. L'enseignant pourra par exemple proposer à l'enfant de travailler sur son lieu de villégiature comme en classe de découverte, en préparant, grâce à un guide de travail qu'il lui fournira, divers comptes-rendus pour ses camarades : situation géographique, particularismes, rédactions diverses, recherches scientifiques ou historiques, enquêtes...

Cela dit, tout ne sera pas possible. Le ministère et l'administration maintiendront certaines règles collectives et traceront les cadres dans lesquels chaque réseau éducatif développera l'EAD. Ainsi, afin de maintenir une cohésion nationale et donner

un certain rythme à la scolarité, trois semaines de vacances seront fixées chaque année par le ministère. Celles-ci se caleront si possible sur des périodes particulières liées aux fêtes collectives traditionnelles non religieuses (le nouvel an, la fête nationale, la fête du travail...) et l'une d'entre-elles marquera le changement d'année scolaire (au premier jour du printemps par exemple). Le nombre de jours de classe restera également fixé par le ministère, ce qui limitera effectivement, sauf dérogation spéciale, celui des jours de congés. La longueur des vacances entre chaque cycle ne pourra, par exemple, pas dépasser quatre semaines. Evidemment, chaque famille sera libre d'interrompre ou non les apprentissages les jours de célébration religieuse, que ce soit le dimanche, le vendredi ou tout autre jour particulier. Les jours fériés habituels et les dimanches pourront à l'opposé devenir pour ceux qui le souhaitent des jours de classe ordinaires.

Au final, pour les élèves, une année d'école primaire se partagera en trente-trois semaines de six jours de classe à domicile, sept semaines collectives et douze semaines de congés (dont trois fixes). Pour les familles, l'essentiel sera en fin de compte de respecter les cycles d'apprentissages dans leur globalité en se calant sur les semaines collectives fixées par les écoles.

De leur côté, les professeurs, comme tous les autres travailleurs français, bénéficieront de cinq semaines de congés annuels qu'ils prendront aux dates qui leur conviennent, en plus des trois semaines fixées par le ministère et d'une semaine

supplémentaire fixée par chaque école en accord avec la communauté éducative. Evidemment, les vingt-cinq jours de congés choisis librement par les enseignants seront communiqués suffisamment à l'avance à tous les partenaires de l'école et dans la mesure du possible les équipes s'arrangeront pour établir des rotations afin de toujours laisser accessibles les centres de ressources pédagogiques et ne pas interrompre le suivi des apprentissages. Dans l'exemple d'organisation qui figure en annexe, j'ai délibérément choisi une répartition par semaine entière parce que cela me paraissait plus simple mais toutes les possibilités sont évidemment envisageables dans la mesure où chaque équipe pédagogique saura s'entendre pour maintenir la priorité au respect des rythmes et aux apprentissages des enfants.

### **Le collège et l'université :**

L'année prochaine, Emile entre au collège. L'organisation va se modifier pour progressivement s'adapter aux conditions d'enseignement des lycées. Néanmoins, les nouveaux principes qui gouvernent ces quatre années du secondaire éviteront d'accentuer, comme c'est le cas actuellement, les bouleversements liés au passage de l'enfance à l'adolescence. La transition du primaire au secondaire se déroulera donc dans une douce continuité, comme celle qui marque le début de la scolarisation et l'apprentissage de la lecture (voir en annexe l'organisation du temps pré-scolaire). Les

modifications surviendront lentement année après année sans effort particulier d'adaptation pour l'adolescent.

Cela dit, au collège, les professeurs et les cours sont différenciés, il n'est donc plus possible de poursuivre le principe des visites à domicile. Les contacts entre éducateurs et professeurs auront lieu essentiellement au sein des établissements ou par liaisons électroniques (sites Internet, blogs). En conséquence, le travail à la maison qui demeurera évidemment la base du fonctionnement, se fera dans une plus grande autonomie. L'expérience acquise dans le primaire devrait en effet permettre aux éducateurs et aux élèves de mieux se débrouiller en ayant moins recours aux enseignants.

Les cycles seront maintenus dans leur forme habituelle de six ou sept semaines mais, pour mieux préparer les enfants au fonctionnement du lycée et parce que l'âge impose une séparation progressive avec la famille, les retours en classe seront de plus en plus fréquents : une semaine par cycle en première année, quatre semaines en dernière année (en plus de la semaine collective ou des stages éventuels). Au niveau de la « troisième », les enfants ne passeront donc plus qu'une semaine par cycle à la maison et cinq à six semaines au collège. Ce temps individuel correspondra alors de plus en plus à un travail de consolidation des acquisitions puisque les apprentissages proprement dits seront essentiellement traités en classe. L'éducateur se libérera peu à peu de son rôle d'assistant pédagogue pour s'orienter davantage vers celui d'un conseiller,

notamment en aidant l'adolescent à définir sa véritable identité, à trouver sa propre place dans la société et à choisir en fin de cursus une orientation professionnelle correspondant à la fois à ses désirs et ses capacités. Il est certain que ce rôle sera plus aisé pour un adulte qui n'est ni le père ni la mère de l'adolescent. Le tutorat d'un étudiant ou d'un jeune travailleur aidé dans cette fonction par l'Etat me semble par exemple une solution à étudier.

Comme auparavant, les dossiers d'études seront préparés et distribués par les enseignants en début de cycle mais ils seront désormais directement donnés aux élèves. Les différents professeurs profiteront des matinées de classe pour expliquer les notions à acquérir et consacreront les après-midi au suivi individualisé des élèves, reprenant ainsi, si possible, le rythme du travail à la maison. Le cycle se terminera de la même façon par des évaluations lors d'une semaine collective. Evidemment, un contact sera toujours possible entre les éducateurs et les professeurs, soit par l'Internet, soit directement au collège puisque celui-ci, comme l'école, demeurera un lieu de ressources permanent, ouvert à tous (élèves, parents et éducateurs), plus de deux cents jours par an. Chaque professeur, comme au primaire, aura la responsabilité du suivi de plusieurs élèves et pourra, le cas échéant, demander à un collègue plus spécialisé d'intervenir auprès d'un enfant en difficulté. Des cours de rattrapage et de soutien scolaire auront lieu au collège tous les après-midi, de 16 à 18 heures par exemple, pour les enfants qui en auront besoin. Le développement des cours par visio-conférence sur l'ordinateur permettra aussi

à ceux qui habitent loin des collèges de suivre à leur guise des séances de remise à niveau. Les technologies de communication actuelles autorisent en effet toutes sortes de développements dont je ne doute pas que chaque établissement et chaque professeur fera le meilleur usage possible.

D'une manière générale, les apprentissages se renforceront en devenant d'une part plus ciblés et d'autre part plus denses. Les programmes deviendront progressivement plus exigeants, moins dépendants du contexte local et de plus en plus tournés vers les nécessités de la vie actuelle. Parce que la demande d'une formation professionnelle de qualité augmentera avec le temps et que le niveau culturel généré par la généralisation de l'éducation assistée à domicile le permettra, les spécialisations débiteront dès la seconde aux côtés d'un socle de culture commune axé principalement sur le monde moderne. Le climat de confiance, né de ces longues années de coopération entre les adultes et les enfants, favorisera la détermination des choix des adolescents durant les années de collège. La spécialisation restera certes modeste dans les lycées généraux pour autoriser une éventuelle réorientation au cours des trois premières années, mais elle obligera les adolescents à prendre leurs responsabilités en s'engageant véritablement dans un choix.

Plusieurs sessions d'examens d'entrée au lycée (fin de scolarité obligatoire) valideront ou non les choix des collégiens. Chaque filière requerra ainsi, selon divers critères (exigences intellectuelles,

besoins, demandes...), un niveau de connaissance et de compétences minimum. En cas d'échec, l'enfant devra soit revenir sur les apprentissages fondamentaux une année supplémentaire (année spécifique de consolidation), soit s'orienter différemment. De nombreuses passerelles permettront évidemment de corriger une trajectoire initiale mal inspirée ou non adaptée à l'évolution de l'adolescent. L'idée, ici, est incontestablement de donner plus de puissance aux formations universitaires en ciblant davantage les apprentissages dès le lycée avec l'objectif final de rehausser le niveau des compétences à tous les échelons de qualification. Il s'agit également par effet d'entraînement d'accroître la revalorisation des formations courtes (CAP) par la reconnaissance collective d'un réel niveau de compétences et le droit à chaque individu de ne pas faire de longues études. C'est enfin donner un sens aux apprentissages premiers (Grande Section - Troisième) en leur attachant une signification précise de base culturelle commune facilement identifiable par les élèves, quitte à ce que ceux-ci lui attribuent une finalité plus pragmatique d'un accès aux formations désirées.

Le baccalauréat, comme les évaluations nationales (GS,CE2 et 6<sup>e</sup>) et le brevet, seront évidemment supprimés. Le niveau des examens d'accès aux différentes filières dépendra essentiellement des débouchés éventuelles, des compétences attendues et des connaissances requises. Ces examens garderont éventuellement un caractère national mais seront définis uniquement par les responsables concernés (commissions de

professionnels et de professeurs). Dès lors que tous les élèves ont accès à un enseignement de qualité y compris dans les filières aujourd'hui dévalorisées, rien n'empêche de maintenir à l'université et pourquoi pas dès le lycée, des formations prestigieuses d'un très haut niveau de connaissances, accessibles à un nombre très réduit d'étudiants. L'élitisme n'est pas une tare s'il ne reflète pas, à l'opposé, l'exclusion de ceux qui échouent. L'excellence doit être recherchée partout. Nous avons en effet un besoin urgent de raffinement dans tous les domaines de la vie, dans les relations humaines comme dans les arts, dans la tradition comme dans la haute technologie.

Toutes les formations professionnelles seront alors rattachées à une même structure administrative (l'Université) qui englobera à la fois les différents lycées, les écoles spécialisées, les grandes écoles et les universités. Ainsi, par exemple, Jérôme qui s'orientera vers une formation courte de trois ans en alternance (école/entreprise), verra son diplôme professionnel (de menuisier par exemple) reconnu comme un premier niveau universitaire. Emilie, qui entreprendra un cycle plus long au lycée général par une « seconde » déjà marquée d'une certaine spécialisation, rejoindra le monde du travail après six ans (BTS, Licence, écoles spécialisées), huit ans (Master, grandes écoles) ou dix ans (Doctorat) selon la formation choisie (voir le détail des cursus en annexe).

<http://ecoladom.free.fr>